

**SYNTHESE DE LA SEANCE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FEDERALE  
TOULOUSE MIDI-PYRENEES**

**du vendredi 1er juillet 2016**

**Faculté de Médecine Purpan**

**PRESENCES ET REPRESENTATIONS :**

**Présidente du CA**

Marie-France BARTHET, Présidente de l'UFTMiP

**Représentants des établissements et organismes**

Corinne MASCALA, Université Toulouse 1 Capitole  
Daniel LACROIX, Université Toulouse Jean Jaurès  
Jean-Pierre VINEL, Université Toulouse III – Paul Sabatier  
Olivier SIMONIN, INP de Toulouse  
Bertrand RAQUET, INSA de Toulouse  
Olivier LESBRE, ISAE-SUPAERO  
Christophe GIRAUD, CNRS DR Midi-Pyrénées  
Pascale DELECLUSE, CNRS, excusée, procuration à C. Giraud

**Personnalités qualifiées**

Nadine ANTIPOT, MEDEF  
Catherine PAULY, CGPME, excusée  
Anne-France LAIR, CFDT, excusée  
Michel SOUMET, CGT  
Jean-Pierre VIALANEIX, Aerospace Valley, excusé procuration à Dominique Le Queau  
Hervé OSSARD, Agri Sud Ouest innovation  
Marc HOUALLA, ENAC, excusé, procuration à Alain Schmitt  
Emmanuel DELMOTTE, ENFA, excusé, procuration à Isabelle Chmitelin  
Talal MASRI, ENIT  
Monique REYRE, ENSA Toulouse  
Alain SCHMITT, procuration de Marc Houalla  
Isabelle CHMITELIN, ENVTE, procuration d'Emmanuel Delmotte  
Philippe RAIMBAULT, IEP, excusé, procuration à Cécile CRESPIY  
Brigitte PRADIN, INU Champollion, procuration de Claude Albagnac  
Dominique LE QUEAU, ONERA, procuration de Jean-Pierre Vialaneix  
Françoise BIR, CROUS

**Représentants des Personnalités extérieures**

Nadia PELLEFIGUE, CRLRMP  
François CHOLLET, Toulouse Métropole  
Jean-Louis CHAUZY, CESER, procuration de Stéphanie Guiraud-Chaumeil  
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, excusée, procuration à Jean-Louis Chauzy

Geneviève ISSON, Grand Tarbes

Claude ALBAGNAC, Rodez Agglomération, excuse, procuration à Brigitte Pradin

### **Représentants élus des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs**

#### **Secteur 1 :**

Xavier BIOY

Adrien BLANCHET

Cécile CRESPIY, procuration de Philippe Raimbault

Laurent GROSCLAUDE

Marie-Hélène MONSERIE

Jocelyne SOURISSEAU

#### **Secteur 2 :**

Daniel BALOUP

Ophélie CARRERAS

Franck COCHOY

Marie-Christine JAILLET, procuration de Fabienne Denuc

Med Mohammed KECHIDI

Cécile MARY TROJANI

#### **Secteur 3 :**

Laurent BOUDOU

Claire CHAPLIER, excusée

Noëlie DAVEZAC

Eric CRUBEZY

Jean-Luc ROLS

Marie-Gabrielle SURAUD

#### **Secteur 4 :**

Christophe CHASSOT

Ronan GUIVARCH

David KHAN

Michèle LALANNE

Marcel MONGEAU

Alexandre RIPOCHE, excusé procuration à Philippe Anson

### **Représentants élus des personnels IATOSS**

Cédric BEUCHER, secteur 1

Patrick PIERA, secteur 1

Christine BORDAS, secteur 2

Fabienne DENUC, secteur 2, excusée procuration à Marie-Christine Jaillet

Eric DELEAGE, secteur 3

Olivier HELIES, secteur 3

Philippe ANSON, secteur 4, procuration d'Alexandre RIPOCHE

Patrick LABATUT, secteur 4

Catherine GADON, UFTMiP

Clément VARENNE, UFTMiP, procuration de Arnaud Saura Ziegelmyer

### **Représentants élus des usagers**

Adrien LIENARD, secteur 1 excusé, représenté par Suzanne De Foras, suppléante, procuration de Sophie Hery

Emmanuelle ROMAT, secteur 1 excusée  
Benjamin CUQ, secteur 2  
Angéla LOPEZ, secteur 2 excusée,  
Anibal GIRON, secteur 3  
Sophie HERY, secteur 3, excusée, procuration à Suzanne De Foras  
Estelle COULANGE, secteur 4, procuration de Gavin Crosmarie  
Gavin CROSMARIE, secteur 4, excusé, procuration à Estelle Coulange

**Représentants des étudiants en formation doctorale**

Arnaud SAÛRA ZIEGELMYER, excusé, procuration à Clément Varenne  
Guillaume BROUQUIERES

**Membres du Conseil d'Administration avec voix consultative**

Hélène BERNARD, Rectrice, Chancelière des Universités, représentée par Sabine Foulon  
Bruno SIMON, Agent Comptable de l'UFTMiP, excusé

**Invités permanents sans voix délibérative**

Gilles BOUCHER, DGS de l'UFTMiP  
Christelle Farenc, Directrice du DFVE  
Laurent GROSCLAUDE, Directeur du DREI  
Christian LAURENT, Directeur du DRDV  
Laurence REDON, Directrice du Réseau des sites universitaires

**Invités occasionnels sans voix délibérative**

Armelle BARELLI, INSERM  
François BONVALET, TBS  
Gilbert CASAMATTA, IRT St Exupéry  
Anne DALLANT, Isdat  
Louis De MONTETY, ICAM  
Pierre DUFRESNE, SATT  
Eric JOURNAUX, CREPS  
Marc PIRCHER, CNES  
Michèle MARIN, INRA représentée par Armelle Barelli  
Michel PETIT, IRD représenté par Armelle Barelli  
Catherine ROUSSY, Directrice du SICD  
Boris FINOT, Service Logistique de l'UFTMiP  
Josiane NOVELLA, Direction des affaires financières de l'UFTMiP  
Nicole RICARD, Service numérique de l'UFTMiP  
Béatrice QUEULIN, Services des ressources humaines de l'UFTMiP  
Sonia V. Rose, Directrice de la MUFM  
René-Marc WILLEMOT, Directeur du service immobilier et aménagements de l'UFTMiP  
Colomba DUSSART, Service Affaires Générales et Juridiques - Pilotage de l'UFTMiP

### Points ayant fait l'objet d'une délibération ou d'une décision :

#### - **Approbation des comptes rendus des Conseils d'Administration précédents :**

Les projets de comptes rendus des Conseil d'administration du 25 mars et du 3 juin 2016 sont adoptés à l'unanimité.

- ⇒ *Délibération 2016/07/026 : approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 25 mars 2016*
- ⇒ *Délibération 2016/07/027 : approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 3 juin 2016*

#### - **Actualisation des administrateurs du Conseil d'Administration de l'UFTMiP**

Les statuts de l'UFTMiP prévoyant 12 personnalités qualifiées représentants des établissements associés renforcés et le CROUS, et les établissements associés renforcés n'étant effectivement que 9, les administrateurs représentant les établissements membres proposent, conformément aux statuts, la désignation de deux personnalités supplémentaires respectant la parité.

- ⇒ *Décision fixant la liste complétée des administrateurs de l'UFTMiP est adoptée à l'unanimité.*

#### - **Avenant à la convention attributive de l'Idex**

L'avenant n°2 à la convention attributive de l'IDEX fixe les mesures d'accompagnement de la fin de l'IDEX et les actions qualifiées de structurantes et innovantes qui bénéficient des montants attribués jusqu'au 31 décembre 2017.

- ⇒ *Délibération 2016/07/028 : l'avenant n°2 à la convention attributive de l'Idex est voté à l'unanimité.*

#### - **L'UFTMiP à la reconquête de l'Idex**

Afin d'obtenir les mesures d'accompagnement promises par le ministère, l'UFTMiP a proposé une démarche de reconquête de l'Idex. Un Comité d'Orientation Stratégique, composé pour moitié de membres extérieurs à Toulouse, doit proposer de nouvelles orientations pour la reconquête de l'Idex en lien avec le Conseil Académique (CAC) et le Conseil d'Administration.

Deux groupes de travail « recherche » et « formation » qui préfigurent les commissions du CAC sont représentés au sein du COS.

- ⇒ *Délibération 2016/07/029 : la motion suivante est adoptée par le Conseil d'administration :*

**« Le Conseil d'Administration apporte son soutien à la dynamique et démarche globale de l'UFTMiP dans la perspective de soumettre un projet ambitieux de reconquête de l'Idex. »**

#### - **Formation : validation de la convention de co-accréditation Master**

Le projet de convention de co-accréditations des masters porte sur les relations entre les établissements d'enseignement supérieur du site de l'UFTMiP, accrédités à délivrer des diplômes nationaux de master dans le cadre du contrat quinquennal 2016-2020 et précise notamment les principes d'organisation et de fonctionnement communs pour la mise en œuvre des diplômes nationaux de Master pour lesquels les établissements sont co-accrédités.

- ⇒ *Délibération 2016/07/030 : le projet de convention est approuvé à l'unanimité.*

- **Fond Social Initiatives Etudiantes**

Les résultats du jury du 28 juin 2016 sont présentés : 8 projets déposés, 7 projets retenus.

⇒ **Délibération 2016/07/031 : les subventions des 7 projets présentés sont approuvées à l'unanimité moins une abstention**

- **Demande du SICD d'autorisation de constituer un groupement d'achats :**

Le groupement porte sur un abonnement à Cyberlibris, éditeur francophone, dans le cadre des abonnements négociés nationalement par le consortium Couperin pour 2017.

⇒ **Délibération 2016/07/032 : la demande est approuvée à l'unanimité.**

- **Les Tarifs 2016 :**

Un projet de délibération des prix publics et prix du jury de ma Thèse en 180 secondes est soumis à l'approbation du Conseil d'administration.

⇒ **Délibération 2016/07/033 : la délibération est adoptée à l'unanimité.**

Un projet de délibération relative à la modification des coûts des formations SIUP est soumis à l'approbation du Conseil d'administration.

⇒ **Délibération 2016/07/034 : la modification est approuvée à l'unanimité.**

Un projet de délibération relative aux tarifs de la Toul'Box est soumis à l'approbation du Conseil d'administration.

⇒ **Délibération 2016/07/035 : la délibération est approuvée à l'unanimité.**

Un projet de délibération relative aux gratifications ASTEP pour la Maison pour la Science est soumis à l'approbation du Conseil d'administration.

⇒ **Délibération 2016/07/036 : la délibération est approuvée à l'unanimité.**

- **Election du Président de l'UFTMiP**

Les administrateurs se mettent d'accord sur une série de questions qui seront posées au candidat unique, Philippe Raimbault. L'audition de l'unique candidat, se déroule en deux temps : 20 minutes d'exposé et 30 minutes de questions.

L'élection du président est réalisée à bulletin secret : sur 68 votants, 61 votent « oui », 6 s'abstiennent et 1 vote « non ».

⇒ **Délibération 2016/07/025 : Philippe Raimbault est élu Président de l'UFTMiP**

- **Délégations de pouvoirs au Président de l'UFTMiP**

Le Conseil d'administration délègue au Président de l'UFTMiP les pouvoirs dans les matières suivantes :

- L'aliénation des biens immobiliers ;

- L'acceptation des dons et des legs ;
- Les conventions, contrats et marchés relevant de sa compétence ;
- Les actions en justice, tant en demande qu'en défense, et les transactions ;
- La participation de la ComUE à des personnes morales, notamment par la prise de participation ou la création de filiales.

⇒ **Délibération 2016/07/037 : Ces délégations de pouvoir sont adoptées à l'unanimité**

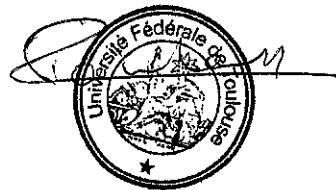
- **Désignation d'un représentant de l'UFTMiP au Conseil d'administration de la SATT**

Il est proposé de désigner le Président de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, Philippe Raimbault, comme représentant au Conseil d'Administration de la SATT en remplacement de Marie-France Barthet.

⇒ **Délibération 2016/07/038 : cette désignation approuvée à l'unanimité.**

Toulouse le 1<sup>er</sup> juillet 2016

**Le Président**



**Le Professeur Philippe RAIMBAULT**